

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

PARAISSANT LES MARDI ET VENDREDI

Matahiti 170 N° 62 - Numera Hau	TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI	Mahana 3 no Atete 2021
------------------------------------	---	---------------------------

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 40 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 40 42 52 61

NUMERO COMPLEMENTAIRE
au JOPF n° 62 du 3 Août 2021

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

	Pages
Arrêté n° 1425 CM du 30 juillet 2021 portant fin de fonctions de M. Michel Ruiz en qualité d'agent comptable de la Caisse de prévoyance sociale de la Polynésie française	17452
Arrêté n° 1426 CM du 30 juillet 2021 portant nomination de M. Michel Mou Loi en qualité d'agent comptable de la Caisse de prévoyance sociale de la Polynésie française	17452

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

ARRETE n° 1425 CM du 30 juillet 2021 portant fin de fonctions de M. Michel Ruiz en qualité d'agent comptable de la Caisse de prévoyance sociale de la Polynésie française

NOR : DPS2121656AC-1

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre des finances, de l'économie, en charge de l'énergie, de la protection sociale généralisée et de la coordination de l'action gouvernementale,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 23-2018 APF/SG du 18 mai 2018 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 modifié portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 1336 IT du 28 septembre 1956 modifié portant organisation et fonctionnement de la Caisse de prévoyance sociale de la Polynésie française ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 29 juillet 2021,

Arrête :

Article 1er.— Il est mis fin aux fonctions de M. Michel Ruiz en qualité d'agent comptable de la Caisse de prévoyance sociale de la Polynésie française à compter du 2 août 2021 au soir.

Art. 2.— L'arrêté n° 523 CM du 27 mars 2014 portant nomination de M. Michel Ruiz en qualité d'agent comptable de la Caisse de prévoyance sociale de la Polynésie française est abrogé à compter de la même date.

Art. 3.— Le ministre des finances, de l'économie, en charge de l'énergie, de la protection sociale généralisée et de la coordination de l'action gouvernementale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 30 juillet 2021.

Edouard FRITCH.

Par le Président de la Polynésie française :

*Le ministre des finances,
de l'économie,
Yvonnick RAFFIN.*

ARRETE n° 1426 CM du 30 juillet 2021 portant nomination de M. Michel Mou Loi en qualité d'agent comptable de la Caisse de prévoyance sociale de la Polynésie française

NOR : DPS2121652AC-1

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre des finances, de l'économie, en charge de l'énergie, de la protection sociale généralisée et de la coordination de l'action gouvernementale,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 23-2018 APF/SG du 18 mai 2018 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 modifié portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 1336 IT du 28 septembre 1956 modifié portant organisation et fonctionnement de la Caisse de prévoyance sociale de la Polynésie française ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 29 juillet 2021,

Arrête :

Article 1er.— M. Michel Mou Loi est nommé en qualité d'agent comptable par intérim de la Caisse de prévoyance sociale de la Polynésie française à compter du 3 août 2021 jusqu'au 3 novembre 2021 inclus.

Art. 2.— Le ministre des finances, de l'économie, en charge de l'énergie, de la protection sociale généralisée et de

la coordination de l'action gouvernementale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 30 juillet 2021.

Edouard FRITCH.

Par le Président de la Polynésie française :

Le ministre des finances,

de l'économie,

Yvonnick RAFFIN.





Le JOPF n° 27NS du 10/03/2021 relatif au Schéma directeur de l'agriculture 2021-2030 de la Polynésie française



est disponible à la vente
au prix de 1.428 F CFP TTC